

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 106 (2008)
Heft: 12

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Canada

Danger de l'huile de lin

Au Canada, 50% des femmes enceintes prennent des médicaments sur ordonnance. Plusieurs d'entre elles les délaisSENT au cours de la grossesse pour les remplacer par des produits de santé naturels (compléments alimentaires et produits de phytothérapie), sans se méfier de leur danger potentiel.

Une vaste étude canadienne, menée par Anick Bérard et son étudiante Krystel Moussally, a tenté de cerner les risques liés à la prise des produits naturels. Impliquant quelque 3354 Québécoises, elle a d'abord permis d'établir que près de 10% de ces femmes – enceintes entre 1998 et 2003 – avaient recouru à des produits de santé naturels. Elles étaient 15% à utiliser de tels produits avant leur grossesse et 14% après.

Parmi une liste de 40 produits naturels, les plus consommés par les femmes enceintes ont été la camomille (19%), le thé vert (17%), la menthe poivrée (12%) et le lin (12%). Les chercheuses ont voulu savoir si ces quatre produits, en apparence anodins, pouvaient avoir un effet négatif sur la grossesse. Deux d'entre eux suscitaient en effet des craintes:

- la camomille est un diurétique et aurait une influence sur le cycle menstruel;
- le lin est pour sa part riche en oméga-3 mais a aussi une action laxative.

L'huile de lin à éviter

Les chercheuses ont repéré 742 cas d'accouchement avant la 37^e semaine de gestation, seuil de la prématurité. Or, 11% des femmes avaient consommé l'un ou l'autre des 40 produits naturels de la liste. Seul, le lin s'est toutefois avéré avoir un lien significatif avec les accouchements avant terme. Une fois mesuré et retranché l'effet d'autres facteurs comme le tabagisme, l'activité physique ou la génétique, le risque d'accouchement prématuré chez les femmes qui ajoutent du lin à leur régime alimentaire est de trois à quatre fois plus élevé que chez celles qui n'en consomment pas. Dans l'ensemble de la



Anick Bérard, Prof. Pharmacie, université de Montréal.

population, le taux de prématurité est de 2% à 3% alors qu'il grimpe à 12% chez celles qui consomment du lin au cours des deux derniers trimestres de leur grossesse.

Lui préférer les graines de lin

Cette corrélation n'est apparue que dans la consommation de lin sous forme d'huile et non sous forme de graines. Selon la Prof. Anick Bérard, l'incidence négative pourrait être due au fait que le lin est une source importante de phytoestrogènes (lignanes) qui miment l'action de l'oestrogène; ces molécules peuvent conduire à une diminution de l'apport nutritif, ce qui peut causer la prématurité, ou amener une augmentation du niveau de prostaglandines, qui provoquent les contractions de l'utérus. Aucun autre produit naturel n'est apparu corrélé avec la prématurité. Si ce sont les oméga-3 qui sont recherchés, il est avantageux de remplacer l'huile par la graine, qui en contient beaucoup plus et qui n'est associée à aucun risque de prématurité.

Source: Présentation d'Anick Bérard et Krystel Moussally au Congrès de tératologie tenu à Monterey, en Californie, en juin 2008, résumée sur www.psychomedia.qc.ca dès le 27 octobre 2008.

PRÉ-ANNONCE

Le 27 janvier à Berne

Open-Space

Sur le thème:

Organisation du 5 mai 2009

Les sages-femmes vont au-devant de l'opinion publique

TOUTES les sages-femmes de Suisse se regroupent pour avancer dans ce sens.

Après cette manifestation, vous connaîtrez les bases de notre nouveau slogan:

«Entourer la naissance, choisir son existence»

Vous connaîtrez la décision prise pour concrétiser notre projet national, vous serez plus compétentes dans vos contacts avec les médias et vous disposerez d'idées concrètes pour l'organisation du 5 mai dans vos régions respectives.

Organisé par la FSSF et la section de Berne
Pour en savoir davantage dès janvier 2009:

www.sage-femme.ch

Voir aussi notre prochaine Newsletter

Inscriptions par mail ou par téléphone auprès du secrétariat central FSSF:
info@hebamme.ch, tél. 031 332 63 40.

France

Congés paternité en hausse

Entre 2003 et 2007, la prise du congé de paternité n'a cessé de croître: 69% des pères de bébés de 0 à 24 mois ont pris leur congé paternité en 2007, pour 61% en 2003.

La surcharge de travail demeure la première raison de renonciation à ce congé mais, parallèlement, la crainte de perte de revenus est une raison en forte progression. Pour autant, ce congé continue de motiver les papas et demeure très bien accepté par les employeurs et particulièrement apprécié par leurs conjointes.

La décision de prendre ce congé est majoritairement prise par les pères eux-mêmes (94%, pour 95% en 2003) contre 6% seulement ayant été incités à le faire par leurs conjointes. Si la proportion de pères ayant pris un congé de paternité dans le premier mois du nouveau-né est comparable entre 2003 et 2007 (72%), ils sont plus nombreux à le prendre tout de suite après l'accouchement: 38% (pour 30%



en 2003). Les mamans apprécient toujours autant l'aide de leur conjoint: elles estiment que les pères les ont «beaucoup aidées», pour 69% d'entre elles (comme en 2003), et «assez aidées» pour 25% (23% en 2003). Quant aux employeurs, ils continuent à très bien réagir: ils sont 94% à accepter ce congé contre seulement 6% qui, comme en 2003, ont une réaction négative.

Source: Communiqué Sofres du 8 octobre 2008.

Allaitement artificiel

Deux raisons de «s'en méfier»

Risque de calculs rénaux

En septembre 2008, les autorités chinoises ont annoncé que du lait maternisé était contaminé par de la mélamine. Le bilan du 9 octobre 2008 fait état de quatre décès, 53 000 enfants malades dont 47 000 hospitalisés pour des problèmes rénaux, 10 666 le seraient encore, huit dans un état grave.

«Mais pourquoi de la mélamine dans le lait? Ce composé, utilisé depuis les années 1950 comme retardateur de feu et dans les feuilles stratifiées (le Formica), est une molécule où l'azote représente 66% de la masse. Or l'azote est l'élément utilisé pour mesurer une teneur en protéines. Quand du lait est coupé avec de l'eau, et que l'on ajoute de la mélamine, les tests ne distinguent pas un lait pur et un lait coupé qui contient de la mélamine. Ce composé augmente artificiellement la concentration apparente de protéines. Les mécanismes de la toxicité de la mélamine ont été mis au jour lors d'un précédent scandale, celui de la contamination d'aliments pour chiens et chats vendus en Amérique du Nord, en 2007. Brent Hoff et Grant Maxie, de l'Université de Guelph, au Canada, ont montré que la mélamine s'associe à un de ses sous-produits métaboliques, l'acide cyanurique, pour former des cristaux où six molécules de chaque type s'associent par des liaisons hydrogène. Ces cristaux s'accumulaient et formeraient des calculs rénaux.»

Risque de maladies cardio-vasculaires et hépatiques

Le lait est souvent servi dans un biberon en plastique. Or, un composé nommé bisphénol A met désormais en question leur innocuité.

«David Melzer, de la Faculté de médecine Peninsula, à Exeter, au Royaume-Uni, et ses collègues viennent de montrer que des concentrations élevées de ce composé augmentent le risque de maladies cardio-vasculaires, de diabète et de dérèglements hépatiques. Élaboré à la fin du XIX^e siècle comme œstrogène de synthèse, le bisphénol A est aujourd'hui utilisé dans la fabrication de plastiques dont on fait notamment des biberons. Ces derniers libèrent le composé lorsqu'ils sont remplis avec un liquide chaud. Ces résultats alimentent une controverse internationale sur la toxicité de ce composé. En mai dernier, le Canada a interdit la commercialisation des biberons contenant du bisphénol A. En revanche, aux États-Unis, l'autorité sanitaire (la FDA) défend la thèse selon laquelle de petites quantités ne sont pas toxiques. De son côté, l'autorité européenne de sécurité des aliments procède à une réévaluation des taux d'exposition acceptables...» Des fabricants ont pris les devants et proposent des biberons sans bisphénol A.

Source: Loïc Mangin, «Mélamine, bisphénol: vive l'allaitement», pour la Science, n. 373, novembre 2008.



«Sage-Femme Suisse»

Index des thèmes traités en 2008

Ce petit aide-mémoire vous permettra peut-être de retrouver un article parmi ceux de l'année écoulée. A conserver précieusement!

1/2008

Accouchement avant terme – Thérapies préventives

- Yoga de l'énergie
- Martine Texier
- Prévention de l'accouchement prématuré
- Facteurs de stress durant la grossesse
- Contractions comme indices de limites dépassées

2/2008

Préparations à la naissance

- Empowerment
- Approche centrée sur la personne
- La famille comme système
- Psychophonie
- Chant prénatal et familial
- Risque d'hypoglycémie néonatale

3/2008

Dépassement du terme

- Déclenchement du travail ou expectative
- Moyens de surveillance fœtale
- Comment éviter un déclenchement du travail
- Huile de ricin: utilisation raisonnée et limites
- Pleine lune: croyances et faits éprouvés
- Stratégies de «Coping» au retour à domicile

4/2008

Etre agréée:

Un modèle d'avenir?

- Sages-femmes agréées
- Soins en continu
- «One-to-one Midwifery»
- Pudeur en salle de naissance

5/2008

Allaitement:

Regards au-delà des frontières

- Transmission du VIH par allaitement
- Allaiter en Côte d'Ivoire
- Abus sexuel dans l'enfance et allaitement
- Allaiter au Canada
- Grande Tétée et allaitement naturel visible
- Allaiter en France

6/2008

Césarienne:

état de la recherche

- Risques associés à la césarienne
- Risques associés à un accouchement par voie basse

- Risques associés après une césarienne antérieure
- Demande de césarienne de convenance
- Peur de l'accouchement
- Alcool au féminin

7 + 8/2008

Marges de manœuvre en obstétrique

- Accouchements à risque réduits
- Prise en charge considérée comme «processus»
- Accoucher en maison de naissance ou à domicile
- Conscience intense de l'accouchement
- Poursuites judiciaires en hausse: comme aux USA?

9/2008

Le déni de grossesse

- Déni total ou déni partiel de grossesse
- Complexité du déni de grossesse
- Ressenti de sages-femmes
- Attachement du nourrisson en cas de déni
- Sens du vécu au moment du dévoilement

10/2008

Recherche

- Evidence Based Medicine
- Motivations de recherche
- Stratégies de recherche
- Moteurs de recherche
- Etudes quantitatives
- Violences conjugales

11/2008

Les sages-femmes hospitalières

- Sages-femmes hospitalières
- Image professionnelle forte ou faible
- Interdisciplinarité
- Clampage précoce ou tardif

12/2008

Accoucher d'un enfant handicapé

- Dépistage d'un handicap grave
- Affronter le regard d'Autrui
- Affronter la différence, le «hors-norme»
- Le handicap raconté aux enfants
- Le dossier informatisé de la sage-femme

Zoug

Refus de naturalisation

Une petite commune zouggoise a refusé d'octroyer le passeport suisse à un ressortissant des Balkans âgé de 12 ans atteint d'un handicap mental. Les parents avaient décidé de déposer une demande de naturalisation pour leurs trois enfants. Stupéfaction: les deux filles obtiennent le passeport suisse, mais pas le garçon. Pour le conseil général de la commune, «celui qui veut être naturalisé doit pouvoir être apte au jugement. Or, de par son handicap, le petit ne peut reconnaître ni les avantages ni les inconvénients du passeport suisse». Les associations de handicapés menacent de mener l'affaire devant le Tribunal fédéral.

Source: 24 Heures, 31.10.2008.